

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue lundi le 14 janvier 2019 à 20 h 00 à la salle Armand McDonald située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère ; Carole B. Dussault, conseillère ; Noël Lanthier, conseiller; Denis Godmer, conseiller; Francine Carignan, conseillère ; Ronald Pilon conseiller; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Richard Forget.

Est également présent, le directeur général et secrétaire-trésorier Benoit Charbonneau.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

MENTION

MENTION SPÉCIALE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le conseil municipal tient à féliciter le service des travaux publics durant la période des fêtes pour leurs disponibilités et professionnalismes pour l'entretien des chemins municipaux et des sentiers de ski de fond et de raquettes.

2019.01.001

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 14 JANVIER 2019.

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 14 janvier 2019.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2018.
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2018.
4. Certificat de disponibilité de crédit pour les dépenses prévues au budget 2019.
5. Adoption de la liste sélective des déboursés.
6. Demande de dérogation mineure 2019-001
7. Demande de PIIA 2019-002
8. Demande de PIIA 2019-003
9. Autorisation de payer la différence du prix de l'inscription aux citoyens de Lantier pour différents services sportifs
10. Compensation pour utilisation de fonds de terre
11. Achat d'un terrain pour l'agrandissement de la réserve de sable
12. Autorisation pour éliminer les débits
13. Autorisation de rembourser les dépenses encourues pour l'année 2019
14. Demande de donation à la Fondation tremblant
15. Prix pour 2019 de la location de la salle communautaire et du conseil
16. Emploi d'été étudiant 2019 – Insp.des bandes riveraines et gestion des matières résiduelles
17. Emploi d'été étudiant 2019 - Aide à l'Écocentre et parcs
18. Allocation logement pour un emploi d'été

19. Emploi saisonnier 2019 - Écocentre et les parcs
20. Renouvellement auprès de la Banque Royale
21. Procuration donner à Benoit Charbonneau et à Sylvain Bazinet auprès la S.A.A.Q
22. Désignation de M. Benoit Charbonneau directeur général comme représentant autorisé de la Municipalité
23. Adoption de la politique de prévention contre le harcèlement 2019
24. Traitement pour les membres du CCU
Période de questions
25. Levée de la séance ordinaire du conseil

2019.01.002

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2018.

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.003

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2018.

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.004

4. CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT POUR LES DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2019.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe à effectuer les écritures comptables pour les dépenses prévues au budget 2019 et d'autoriser les paiements des engagements de l'année 2019.

Je, soussigné Benoit Charbonneau directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires tels qu'adoptés dans les prévisions budgétaires de l'année 2019 par le conseil de la Municipalité de Lanthier le 19 décembre 2018.

Signé ce 14 janvier 2019 _____

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.005

5. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS.

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2019.01.004 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	CHÈQUE	MONTANT
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	4564	950.70 \$
GROUPE HÉMISPHERES	4565	402.41 \$
JOANNE LAMARRE	4566	100.00 \$
LES PRODUCTIONS JEREMY	4567	747.34 \$
ATELIER BERNARD CHAUDRON	4568	395.51 \$
DIESEL GAGNON INC.	4569	517.39 \$
SABLIÈRE 329 INC.	4570	642.67 \$
NORMAND QUINTIN	4571	200.00 \$
ANNE LAUZON	4572	150.00 \$
JOHANNE CHARRON	4573	225.00 \$
MARIE-JOSÉE FORTIER	4574	225.00 \$
GROUPE ULTIMA INC.	4575	21 112.00 \$
MRC DES LAURENTIDES	4576	334.58 \$
LBC CAPITAL	4577	1 007.18 \$
GUILLEVIN INTERNATIONAL CIE	4578	1 151.99 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	4579	2 874.38 \$
PG SOLUTIONS	4580	18 907.66 \$
POSTES CANADA	4581	79.72 \$
ANDRÉ CHEVRIER	4582	175.00 \$
COGECO MEDIA INC.	4583	620.87 \$
PETITE CAISSE	4584	281.20 \$
MB RÉFRIGÉRATION	4585	826.04 \$
HÉLÈNE DOYON URBANISTE - CONSEIL	4586	784.70 \$
BSM TECHNOLOGIES LTD.	4587	80.48 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	4588	- \$
POSTES CANADA	4589	1 886.72 \$
LES ÉQUIPEMENTS CLOUTIER	4590	3 409.66 \$
ROBERT NANTEL & FILS ENTREP. ÉLECTRICIEN	4591	460.68 \$
RÉSTAURANT LA BONNE FRANQUETTE	4592	65.35 \$
POSTES CANADA	4593	459.90 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	4594	439.80 \$
SERVICES PSANSREGRET	4595	1 380.00 \$
BMR	4596	106.74 \$
BOURASSA S.	4597	58.80 \$
BUDGET PROPANE	4598	751.54 \$
SERVICES DE CARTES DESJARDINS	4599	1 266.85 \$
LE PAPETIER	4600	133.49 \$
DISTRIBUTION & SERVICES RG	4601	20.05 \$
DUNTON RAINVILLE	4602	4 357.55 \$
LES INSTALLATIONS GRC LTÉE	4603	201.21 \$
MARCHÉ M. BOUCHARD	4604	143.40 \$
L'INFORMATION DU NORD	4605	868.06 \$
JUTEAU RUEL INC.	4606	736.39 \$
MARCHÉ DU LAC LONG	4607	300.00 \$
ANNULÉ	4608	- \$
MUNICIPALITÉ DE VAL- MORIN	4609	183.65 \$
MRC DES LAURENTIDES	4610	1 774.06 \$
PÉTROLE PAGÉ	4611	3 751.69 \$
PG SOLUTIONS	4612	293.77 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	4613	170.78 \$
DISTRIBUTION PRAXAIR	4614	72.74 \$
SERVICES INFORMATIQUES DES LAURENTIDES	4615	297.50 \$
LES SOMMETS CHEVROLET	4616	312.28 \$

SPCA LAURENTIDES-LABELLE	4617	2 100.00 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	4618	1 458.01 \$
TRACTION STE-AGATHE/9172-6976 QUÉBEC INC.	4619	151.63 \$
Total des chèques		80 404.12 \$

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BANQUE ROYALE DU CANADA

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	32 407.92 \$	
Services de téléphonie	388.85 \$	
Remises salariales fédérales	5 101.47 \$	
DAS provincial	12 063.41 \$	
RREMQ	5 802.24 \$	
Les Pétroles Therrien	331.45 \$	
Hydro-Québec	589.45 \$	
Annie Gareau	80.00 \$	
Frais bancaires	175.07 \$	
Protectron	105.16 \$	
Visa RBC	277.84 \$	
Crédit-Bail (10 roues 2015-2020)	4 095.50 \$	
Crédit-Bail (Niveleuse 2014-2019)	3 297.05 \$	
Crédit-Bail (Équip. déneig. 2016-2019)	1 422.51 \$	
Crédit-Bail (Silverado 2017-2021)	1 335.78 \$	
Total des prélèvements		67 473.70 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.006

6. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-001

Demande de permis no. 2019-000 faite par Monsieur Claude Trépanier

Monsieur Claude Trépanier
 Chemin des Hameaux
 Lantier, J0T 1V0
 4712-97-2008-0-000-0000
 Lot : 25-P, rang 08, canton Doncaster
 Zone : 25ER

Nature de la demande :

- Demande de dérogation mineure de 6% de la pente à la deuxième intersection du chemin des Hameaux (touchant les lots 24-20, 24-8, 24-16 ET 24-4 dans le rang 08 du canton de Doncaster), sur une distance de 15 mètres, conformément au plan 27077 (Minute : 2414) produit le 24 octobre 2017 par Gabriel Lapointe A.-G. L'effet concret serait de conserver la pente actuelle de 8% dans le rayon de cette intersection.

Effets de la demande :

- Demande de dérogation mineure de 6% au 3e alinéa de l'article 2.1.5 du Règlement de lotissement Numéro 155 qui se lit comme suit : «Dans tous les cas, la pente d'une rue ne doit jamais excéder 2 % dans un rayon de 15 mètres d'une intersection. Dans le cas d'une intersection avec le boulevard Rolland-Cloutier (route 329), ce rayon est de 30 mètres.»;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente dérogation soit et est acceptée avec recommandation.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.007

7. DEMANDE DE PIIA 2019-002

Demande de permis no. 2019-000 faite par Monsieur Steve Pepin.

Monsieur Steve Pepin
Chemin du Lac-Ludger
Lantier, J0T 1V0
4710-25-2555-0-000-0000
Lot : 18-P, rang 08, canton Doncaster
Zone : 10V

Évaluation

4.2	Lotissement et rue	
	Lotissement et rue : équilibre entre le milieu bâti et le milieu naturel	6 sur 6
	Lotissement et rue : mise en valeur des perspectives visuelles existantes	4 sur 4
	Grand-total pour Lotissement et rue	10 sur 10
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2019-002 soit et est acceptée selon la résolution 2019.01.02 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.008

8. DEMANDE DE PIIA 2019-003

Demande de permis no. 2019-001 faite par la compagnie 9178-5113 Québec Inc.

9178-5113 Québec Inc.
Chemin du Lac-Ludger
Lantier, J0T 1V0
4610-54-5515-0-000-0000
Lot : 15-P, 16-P ET 17-P, rang 08, canton Doncaster
Zone : 10V

Évaluation

4.2	Lotissement et rue	
	Lotissement et rue : équilibre entre le milieu bâti et le milieu naturel	6 sur 6
	Lotissement et rue : mise en valeur des perspectives visuelles existantes	2 sur 2
	Grand-total pour Lotissement et rue	8 sur 8
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Francine Carignan

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2019-003 soit et est acceptée selon la résolution 2019.01.03 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.009

9. AUTORISATION DE PAYER LA DIFFÉRENCE DU PRIX DE L'INSCRIPTION AUX CITOYENS DE LANTIER POUR DIFFÉRENTS SERVICES SPORTIFS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU d'autoriser de payer la différence du prix de l'inscription aux citoyens de Lantier pour les services de loisirs, de sports et de culture (excluant tous les services déjà offerts à la municipalité) au tarif des résidents de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2019 avec pièces justificatives.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.010

10. COMPENSATION POUR UTILISATION DE FONDS DE TERRE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU de donner une compensation pour l'utilisation de fonds de terre (sentiers pour sports de plein air) valeur du terrain en taxes municipales qui représente la compensation pour l'année 2019 par période automatiquement renouvelable annuellement et de nommer M. Benoit Charbonneau, directeur général comme représentant autorisé à signer ladite compensation.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.011

11. ACHAT D'UN TERRAIN POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA RÉSERVE DE SABLE

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier procède à l'achat du terrain pour l'agrandissement de la réserve de sable;

ATTENDU QUE l'achat dudit terrain est situé sur une partie du lot 21 Rang 9 Canton de Doncaster (4612-66-2080);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier procède à l'achat dudit terrain d'une superficie d'environ 4 800 mc (60m x 80m) pour un montant de 25 000\$ dollars plus taxes et d'autoriser Monsieur Benoit Charbonneau à faire préparer les documents pour la description technique et l'acte notarié et à signer les documents pour et au nom de la Municipalité de Lantier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.012

12. AUTORISATION POUR ÉLIMINER LES DÉBITS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'autoriser l'élimination des débits de 3\$ et moins pour l'année 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.013

13. AUTORISATION DE REMBOURSER LES DÉPENSES ENCOURUES POUR L'ANNÉE 2019

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU de rembourser les dépenses des élus et des employés pour l'année 2019 dans le cadre de leur fonction. Toutes les pièces justificatives doivent être fournies et le taux au kilométrage est fixé à 0.50\$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.014

14. DEMANDE DE DONATION À LA FONDATION TREMBLANT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lanthier demande une donation à la Fondation Tremblant pour le projet suivant :

1. Jeux d'eau pour le parc municipal

ET de désigner Monsieur Benoit Charbonneau, Directeur général ou Madame Marie-Chantale St-Antoine, directrice générale adjointe comme représentants autorisés à signer les documents au nom de la municipalité de Lanthier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.015

15. PRIX POUR 2019 DE LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE ET DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU de fixer les prix de la location de la salle communautaire et du conseil pour l'année 2019

CLIENTÈLE :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| (1 2) Regroupement familial | (2) Regroupement à but lucratif |
| (3) Org. à but non lucratif (loc.) | (4) Org. à but non lucratif (ext.) |

TARIFICATION « SALLE COMMUNAUTAIRE »:

(1) Résident	Location 75.00\$ + Dépôt : 75.00\$	Total : 150.00\$
(2) Non-résident :	Location 100.00\$ + Dépôt : 75.00\$	Total : 175.00\$
(3) Org.non-lucratif local :	Location 00.00\$ + Dépôt : 00.00\$	Total : 00.00\$
(4) Org.non-lucr. extérieur :	Location 00.00\$ + Dépôt : 75.00\$	Total : 75.00\$

1.2 TARIFICATION « SALLE DU CONSEIL »:

(1) Résident	Location 50.00\$ + Dépôt : 25.00\$	Total : 75.00\$
(2) Non-résident :	Location 75.00\$ + Dépôt : 25.00\$	Total : 100.00\$
(3) Org.non-lucr. local :	Location 00.00\$ + Dépôt : 00.00\$	Total : 00.00\$
(4) Org.non-lucr. extérieur :	Location 00.00\$ + Dépôt : 25.00\$	Total : 25.00\$

Avec entente de location et d'autoriser Roxanne Boyer ou Marie-Chantale St-Antoine ou Benoit Charbonneau à signer l'entente de location.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.016

16. EMPLOI D'ÉTÉ ÉTUDIANT 2019 – INSP.DES BANDES RIVERAINES ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'embaucher dans le cadre d'un stage de 15 semaines une ressource pour le poste suivant :

- titre du poste : Chargé de projet au volet « Inspection des bandes riveraines et gestion des matières résiduelles »
- salaire horaire : 18.00\$/heure
- nombre de semaines : 15 semaines
- nombre d'heures par semaine : 35 heures/semaine

QUE la directrice et secrétaire-trésorière adjointe, Marie-Chantale St-Antoine, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Lanthier les documents auprès de l'institution d'enseignement et de demande de subvention salariale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.017

17. EMPLOI D'ÉTÉ ÉTUDIANT 2019 - AIDE À L'ÉCOCENTRE ET PARCS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'embaucher une ressource pour le poste suivant :

- titre du poste : Entretien Écocentre et Parcs
- salaire horaire : 15.00\$/heure
- nombre de semaines : 15 semaines
- nombre d'heures par semaine : 35 heures/semaine

QUE la directrice et secrétaire-trésorière adjointe, Marie-Chantale St-Antoine, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Lantier les documents pour une demande de subvention salariale

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.018

18. ALLOCATION LOGEMENT POUR UN EMPLOI D'ÉTÉ

ATTENDU QUE les étudiants engagés qui demeurent à l'extérieur de la région des Laurentides auront à se loger dans les environs de la municipalité de Lantier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'attribuer une allocation logement au montant de 85.00\$ par semaine pour les étudiants résident à l'extérieur de Lantier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.019

19. EMPLOI SAISONNIER 2019 - ÉCOCENTRE ET LES PARCS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'embaucher pour une période de 22 semaines, une ressource pour le poste suivant :

- titre du poste : Entretien Écocentre et Parcs
- salaire horaire : 19.00\$/heure
- nombre de semaines : 22 semaines
- nombre d'heures par semaine : 35 heures/semaine

QUE la directrice et secrétaire-trésorière adjointe, Marie-Chantale St-Antoine, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Lantier les documents pour une demande de subvention salariale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.020

20. RENOUVELLEMENT AUPRÈS DE LA BANQUE ROYALE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

ET RÉSOLU de renouveler l'entente avec la Banque Royale pour les affaires courantes de la municipalité durant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

Et de nommer M. Richard Forget, maire et M. Benoit Charbonneau directeur général comme représentants autorisés à signer les documents nécessaires à cette transaction.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.021

21. PROCURATION DONNER À BENOIT CHARBONNEAU ET À SYLVAIN BAZINET AUPRÈS LA S.A.A.Q

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU de donner procuration à Benoit Charbonneau **Permis de conduire** [REDACTED] et à Sylvain Bazinet **Permis de conduire** [REDACTED] pour signer les documents au nom de la municipalité de Lantier auprès de la S.A.A.Q.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.022

22. DÉSIGNATION DE M. BENOIT CHARBONNEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL COMME REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU de désigner M. Benoit Charbonneau directeur général comme représentant autorisé de la Municipalité de Lantier pour les affaires courantes à moins que la situation exige une autre signature ou procédure.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.023

23. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION CONTRE LE HARCÈLEMENT 2019

ATENDU QU'en vertu du projet de loi 176 (LQ 2018, c.21) la municipalité de Lantier doit se doter d'une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'adopter la politique 2019 de prévention contre le harcèlement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2019.01.024

24. TRAITEMENT POUR LES MEMBRES DU CCU

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que les membres du Comité de Consultation en Urbanisme de la municipalité de Lantier recevront une allocation de présence fixée à vingt-cinq dollars (25.00\$) par rencontre pour l'année 2019, sauf pour le membre qui est conseiller municipal.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2019.01.025

25. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h 16.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Benoit Charbonneau,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.
